



SÉANCE DU 17 MAI 2024

**L'ACTION DE LA DCSD DANS LE DOMAINE
DE LA COOPÉRATION DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ**

par Régis COLCOMBET

Directeur de la Coopération de Sécurité et de Défense du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

La direction de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD) est une direction du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), créée en 2008 et héritière de la direction de la Coopération militaire et de Défense. Elle a pour mission de mettre en œuvre au sein du Quai d'Orsay, dans une approche interministérielle, la coopération structurelle de la France avec ses partenaires, dans les domaines de la défense, de la sécurité intérieure et de la protection civile. Complémentaire de la coopération opérationnelle ou technique menée dans leurs domaines respectifs par les autres ministères, cette coopération structurelle s'appuie principalement sur l'apport d'expertise, mais surtout sur la formation de cadres, en France comme à l'étranger.

La DCSD est un outil unique, sans équivalent dans le monde des coopérations internationales. Outil pleinement interministériel, elle est l'opérateur régalié qui porte les coopérations de sécurité, de défense et de protection civile. La DCSD, issue du ministère de la Coopération, a été intégrée au Quai d'Orsay dans les années 2000. Elle est aujourd'hui pleinement une direction de la direction générale politique du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, au contact quotidien des directions géographiques, mais aussi des autres acteurs de la coopération que sont la direction générale de la mondialisation (DGM) et le centre de crise.

En 2008, à la suite des travaux sur le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*, la direction de la Coopération militaire et de Défense (DCMD) est devenue la DCSD. A été alors incorporé à la partie militaire qui préexistait, l'ensemble du spectre des coopérations d'État, en particulier la police, la gendarmerie, la protection civile. Cet aspect interministériel se développe, intégrant dans le réseau des douaniers, un magistrat et surtout des projets de coopération du domaine des affaires maritimes ou de la direction générale de l'aviation civile, qui prennent de plus en plus d'importance.

Aujourd'hui, la DCSD déploie plus de 300 coopérants et experts dans une cinquantaine de pays, avec une double expansion actuellement : thématique d'abord, dans des domaines nouveaux afin de répondre aux demandes de nos partenaires (cybersécurité, protection civile, 3^e dimension, etc.) et géographique ensuite, en renforçant les partenariats dans la région Indo-Pacifique mais aussi en Europe pour la première fois.



Elle intervient principalement au travers de la formation des cadres, en France comme à l'étranger. La DCSD soutient en effet un réseau de plus de 70 écoles et centres de formation dans le monde entier, en y déployant une centaine de coopérants. Ces derniers participent à la création, au développement et à la diffusion des formations dispensées, en adaptant l'ingénierie pédagogique française aux besoins et spécificités des partenaires. Ce réseau d'écoles, unique en son genre et sans équivalent dans le paysage des coopérations internationales, couvre un très vaste domaine de spécialités et est en pleine expansion. Cet investissement contribue également au rayonnement de la francophonie, puisque ce sont près de 15 000 stagiaires qui suivent chaque année des cours de français à l'étranger, mais aussi en France, en lien avec les institut français et le réseau des Alliances françaises.

Au cœur de cette stratégie de formation, les écoles nationales à vocation régionale (ENVR).

Créées à la fin des années 90, les écoles nationales à vocation régionale sont des écoles « nationales », car implantées sur le territoire national d'un pays partenaire, « à vocation régionale », car elles accueillent des stagiaires de l'ensemble de la sous-région et au-delà. Ces écoles, symbole du partenariat de confiance existant entre la France et le pays hôte, ont une capacité de formation de près de 3 000 stagiaires par an dans des domaines aussi divers que la formation initiale et l'enseignement supérieur, la santé, la sécurité maritime, la protection civile, la police judiciaire, la cybersécurité, etc. Modèle le plus abouti et ambitieux, l'Académie internationale de Lutte contre le Terrorisme d'Abidjan (AILCT) est soutenue par seize partenaires bilatéraux et organisations internationales (UE, UA, CEDEAO) et représente une belle vitrine de ce que la coopération française peut développer. Le futur centre de cybersécurité des Balkans (C3BO), sous le statut d'organisation internationale implantée à Podgorica, en partenariat entre la France, la Slovénie et le Monténégro, en est un autre exemple emblématique.

Complétant cette action à l'étranger, la DCSD finance, accompagne et facilite la mise en stage de nombreux cadres dans les écoles de formation des ministères partenaires. Ainsi ce sont, chaque année, plus de 1 200 stagiaires internationaux, originaires d'environ 80 pays, qui bénéficient d'un cursus en France, souvent d'une ou plusieurs années, mais aussi parfois au travers de stages thématiques plus courts. Là aussi, l'offre proposée est très large et couvre aussi bien la formation initiale de jeunes officiers, des armées, de la Gendarmerie et de la Police nationale, mais aussi d'administrateurs des affaires maritimes, que les cursus de l'École de guerre ou de l'École d'état-major.

L'un des enjeux actuels est de réussir à augmenter progressivement cette offre pour accroître significativement l'effort de formation en France. Plusieurs réflexions interministérielles sont en cours, en travaillant en priorité à renforcer les capacités d'accueil au sein des organismes de formation – même s'ils sont déjà très fortement sollicités –, mais aussi en cherchant à diversifier les filières et en ouvrant de nouveaux stages dans des domaines répondant aux besoins de nos partenaires. La réponse passera également par le développement de solutions innovantes, notamment confiées à l'expertise d'opérateurs extérieurs aux différents ministères concernés, qui seules permettront d'atteindre réellement les volumes recherchés.



Mais plus encore que l'augmentation de l'offre, il s'agit de continuer à améliorer les conditions d'accueil et de scolarité pour ces futurs jeunes officiers, au-delà des aspects purement matériels de leur séjour en France. Là aussi de nombreuses initiatives sont en place, et se développent grâce à l'action déterminée du commandement, de l'EMSOME et d'associations comme Frères d'Armes, qui jouent un rôle primordial. Confier à un partenaire étranger la formation de ses futures élites est une marque de confiance extraordinaire qui nous oblige, et ces expériences vécues au sein d'une promotion par ces jeunes officiers sont de celles qui les marquent à vie. Frères d'armes à part entière, camarades de promotion, l'accueil de ces jeunes officiers internationaux nous honore et notre attention à leur égard est donc naturellement à la hauteur de ces enjeux.

La DCSD, acteur majeur de la politique de formation de cadres étrangers, grâce à son réseau international d'écoles et la richesse de l'offre des organismes de formation en France, continuera de s'investir résolument dans ce domaine essentiel de l'action de notre pays à l'étranger.

De manière plus générale, la DCSD, au cœur de l'écosystème de la coopération, en lien très étroit avec ses trois ministères de rattachement, mais aussi avec l'ensemble des opérateurs qui contribuent eux aussi à mettre en œuvre ces partenariats, est un outil indispensable aujourd'hui au développement de nos coopérations dans ces domaines essentiels de la défense et de la sécurité. ○